

VESOUL ELECTRO DIESEL
Société Anonyme au capital de 1 000 000 euros
Siège Social : 2, Rue Victor Dollé – Parc Technologia – 70 000 VESOUL
SIREN 816 580 161 RCS VESOUL - GRAY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 Mars 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2025

L'assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'administration, et décide d'affecter le bénéfice de **829 840.84 €** de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	829 840.84 €
A titre de dividendes aux actionnaires	700 000.00 €
Soit 70 € par action	
Le solde soit	129 840.84 € au compte de Réserves

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de **6 209 088.11 €**.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter du 30 Avril 2026.

Conformément au 2° de l'article 158.3 du Code Général des Impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE
30 Septembre 2024	70.00 €
30 Septembre 2023	50.00 €
30 Septembre 2022	40.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Conformément au 2° de l'article 158.3 du Code Général des Impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous

Vote de l'assemblée Générale Ordinaire du 27 Mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'administration



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)	510 582		510 582	510 582
	Autres immobilisations incorporelles	19 515	18 020	1 495	1 528
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	130 966	120 022	10 944	13 148
	Constructions	458 341	397 181	61 160	51 079
	Installations techniques, matériel et outillage	2 113 425	1 937 071	176 354	218 560
	Autres immobilisations corporelles	2 265 477	1 772 584	492 892	470 633
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	552 253		552 253	552 253
	Créances rattachées à des participations	1 382 900		1 382 900	1 494 872
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	10 218		10 218	10 218
	Autres immobilisations financières	47 938		47 938	47 938
Total II		7 491 615	4 244 878	3 246 737	3 370 812
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 685 148	611 655	2 073 493	2 096 035
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	2 447 339	221 817	2 225 521	2 090 169
	Autres créances	568 340		568 340	552 469
	Capital souscrit - appelé, non versé				
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	707		707	707
	Disponibilités	1 431 805		1 431 805	1 118 825
	Charges constatées d'avance (3)	35 233		35 233	47 978
	Total III	7 168 572	833 472	6 335 100	5 906 184
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 660 187	5 078 350	9 581 837	9 276 996

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 441 056

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000 000	1 000 000
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	100 000 4 979 247	100 000 4 973 922
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	829 841	705 325
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	6 582 8 012	13 475
	Total I	6 923 683	6 792 723
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	6 849	
	Total III	6 849	
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	120 828 893 7 833	308 359 39 968 7 422
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	344	910
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	1 217 829 1 106 962	1 277 277 643 340
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	196 616	197 701
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		9 298
	Total IV	2 651 305	2 484 274
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 581 837	9 276 996

(1) Dont à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	30/09/2024 12
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	15 416 912	59 032	15 475 944	14 755 724
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 481 652	1 493	1 483 145	1 468 089
Chiffre d'affaires NET	16 898 564	60 525	16 959 089	16 223 813
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 500	5 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			70 149	76 375
Autres produits				
Total des Produits d'exploitation (I)			17 035 738	16 305 188
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			10 603 924	10 234 195
Variation de stock (marchandises)			13 213	79 657
Achats de matières premières et autres approvisionnements			35 783	40 026
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			1 814 823	1 808 486
Impôts, taxes et versements assimilés			146 729	146 634
Salaires et traitements			2 654 783	2 551 718
Charges sociales			842 465	831 083
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			328 536	330 657
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			94 958	129 265
Dotations aux provisions			6 849	
Autres charges			23 967	22 171
Total des Charges d'exploitation (II)			16 539 604	16 014 577
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			496 134	290 612
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

7 009 12 122
1 691 11 354

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	897 235	644 673
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	897 235	644 673
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	5 925	8 027
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	5 925	8 027
2. Résultat financier (V-VI)	891 310	636 646
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 387 444	927 258
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 549	19 421
Produits exceptionnels sur opérations en capital	66 065	28 027
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	5 463	5 463
Total VII	85 078	52 910
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 641	47 126
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	59 117	17 314
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	80 759	64 440
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 319	11 530
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	198 150	56 460
Impôts sur les bénéfices (X)	363 772	153 943
Total des produits (I+III+V+VII)	18 018 050	17 002 772
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 188 209	16 297 447
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	829 841	705 325

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 188 1 188
793 060 569 011
212 171

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à noter pour cet exercice

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Le capital est composé de 10 000 actions de 100 €.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le détail est le suivant :

- SARL DAURELLE P.L : 472 parts soit 94.40 % du capital : **51 915.00 €**
- SARL SOVEPAC : 500 parts soit 100 % du capital : **118 263.29 €**
- SCI APE : 2 499 parts soit 99.96 % du capital social : **381 617.64 €**
- SCI MCG : 30 parts soit 30 % du capital : **457.35 €**

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Le détail des prêts est le suivant :

- Garage VARDANEGA : **10 218.41 €**

Ce prêt sera remboursé par imputation de la RFA 2024 (Avoir 10/2025)
pour **3 369.31 €**

L'entreprise étant en règlement judiciaire, le solde soit **6 849.10 €** a fait l'objet d'une provision pour risques

Les créances immobilisées concernent les créances des diverses sociétés du groupe EUVRARD.

Le total s'élève à : **1 382 899.66 €**

- SCI APE.....211 036.71 €
- Sarl DAURELLE Poids Lourds 58 318.34 €
- SA EUVRARD.....1 113 544.61 €

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du Coût Moyen Pondéré

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Le stock s'élève avant dépréciation à **2 685 148**

- Vesoul **1 758 204 €**
- Saints Geosmes..... **300 918 €**
- Baume-les-dames..... **81 320 €**
- Remiremont **544 706 €**

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

La dotation comptabilisée au 30 Septembre 2025 est de : **35 755.00 €**

La dépréciation globale des stock s'élève à : **611 655 €** soit :

- VED : **353 624 €**
- LPA : **70 062 €**
- PAB : **15 014 €**
- AED : **172 955 €**

Les stocks dit "morts" ont été dépréciés à 100 % : Pas de vente depuis + de 30 mois

Lesstocks dit "dormants" ont été dépréciés à 70 % : Pas de vente depuis 18 mois

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le montant des créances douteuses est de **270 899 €** au 30 Septembre 2025.

La provision pour créances douteuses est de **221 817 €** et a été dotée de 59 203 € pour cet excercice 2024/2025.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Elles s'élèvent à 707.10 € au 30 septembre 2025

Le détail est le suivant :

- CEPME.....305 €
- CCRCA..... 152 €
- Cercle optima :250 €

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	34 769
Autres créances	509 013
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	543 782

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
VENTES A FACTURER	
- Travaux atelier et divers à facturer au 30/9	34 769
RISTOURNES ET AVOIRS A RECEVOIR	
- RFA MGA sur achats du 1/1 au 30/9/25	110 679
- RFA GADI 2 T 2025	57 600
- RFA GADI 3 T 2025	33 600
- RFA Groupement et divers à recevoir du 1/1 au 30/9/25	179 400
- DAMOIS : Filtres sleeve 3 T 2025	1 436
- BOSCH : Bonus 09/25	1 707
- Avoir MGA sur retour marchandises	21 610
- Avoir fournisseurs divers sur retours marchandises	59 901
- BOSCH : Cplt Rackjobbing au 30/9/25	14 728
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	
- AXALTA : Commissions 09/2025	1 813
- SNAPON : Commissions AED 3 T 2025	213
- MESSER : Commissions 09/25	781
- Subvention apprenti 09/25	500
- GENERALI : Indemnites COLIN + BONHOMME au 30/9/25	1 735
- Refacturation MO ouvrier entretien aux filiales	23 310
Total	543 782

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 031
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 004
Dettes fiscales et sociales	630 241
Autres dettes	196 616
Total	915 892

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Détail des charges à payer

	Montant
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	
- Intérêts sur emprunts courus et non échus	138
- Frais CIC Epargne salariale 2025	266
- Fact SGT CIC 09/25	223
- Commissions BNP 3 T 2025	405
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	
- PSL : Prestations 09/2025	120
- EAU Vesoul	2 500
- SIRAC : Tracer 1/1 au 30/9	863
- LUCIA	1 140
- EDF : Pièces auto baumoises	240
- ORANGE : Hébergement ICLOUD 09/25	700
- INEXTENSO : Honoraires Commissaires aux comptes	10 440
- Pub GTRUCK 2 Sem 2025	1 919
- La poste : Affranchissement 09/25	661
- Bons cadeaux : Opération Cap Fidelité	22 579
- BOSCH : Cot 3 T 2025	1 200
- CERCLE OPTIMA : Redevances 09/25	2 012
- BL fournisseurs non facturés au 30/9	38 630
- Sponsoring TEAM Objectif SCRATCH	5 000
SALAIRES, CHARGES A PAYER	
- Congés à payer	211 288
- Prime de Fin d'année	41 000
- Prime de résultat	25 500
- Participation aux bénéfices	198 150
CHARGES SOCIALES, CHARGES A PAYER	
- Charges sociales sur congés à payer	68 998
- Charges sur primes de Fin d'Année	17 402
- Charges sur primes de résultat	11 607
ETT, CHARGES A PAYER	
- CVAE : Acompte 06/25	4 644
- CVAE : Acompte 09/25	8 511
- CFE Vesoul	4 993
- CFE Route de St loup	300
- CFE Langres Pièces Auto	765
- CFE Pièces Auto Baumoises	1 042
- CFE AED	1 372
- Taxes foncières VESOUL	29 561
- Taxes foncières LPA	1 950
- Taxes foncières PAB	1 443
- Taxe apprentissage : solde 0.09 %	1 715
DIVERS, CHARGES A PAYER	
- Ristournes clients 2025 à payer	134 172
- Ristourne SCAPALSACE 2025	24 000
- RFA Garage VARDANEGA 2024	3 369
- Avoirs clients à établir	969
- Cotisation CSE 2025	8 891

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- Solde cotisation CSE 2024	556
- Contribution logement 2024	11 356
- Contribution logement 2025	8 891
- IFC 3 T 2025	3 000
- Charges fiscales sur provision primes 2025	1 411
Total	915 892

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	35 233
Total	35 233

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Médecine 4 T 2025	1 731		
Taxe foncières AED 4 T 2025	1 176		
BOSCH ESI 4 T 2025	1 108		
TEC ALLIANCE : Abt 1/10/25 au 26/4/2026	2 065		
DELPHI : 1/10/25 au 10/06/26	472		
ABT KLEKOON 10/25 A 10/2026	987		
Cotisation Cercle Optima LPA 4 T 2025	160		
BOSCH : ESI LPA 10/25 A 07/27	1 552		
Cotisation ADE 10/25 à 06/26	450		
Cotisation Cercle Optima Vesoul 4 T 2025	236		
BNP Lease : Location photocopieur 4 T 2025	297		
La poste : Collecte courrier 4 T 2025	405		
Stock emballages	2 178		
Stock fournitures de bureau	2 700		
LEXCOM : Abt 1/10/25 au 6/12/25	552		
DELPHI : 4 T 2025	483		
AUTO DATA : Abt 1/10/25 au 31/1/26	776		
ALL TRUCK 4 T 2025	526		
Cot ESI Clients non facturés	17 379		
Total	35 233		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	5 925	897 235
Dont entreprises liées	212	793 060

Détail des produits financiers :

- Dividendes SCI MCG..... 541 783 €
- Dividendes SCI APE..... 79 968 €
- Dividendes DAURELLE PL.....141 600 €
- Rémunération avances aux filiales.. 29 709 €
- Rémunération trésorerie..... 6 747 €
- Escompte fournisseurs..... 97 428 €

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

VESOUL ELECTRO DIESEL

70000 VESOL

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
GENERALI : RBT SALAIRES ABSENCE SUPERIEUR A 90 J	21 428
OSRAM : PART FOURNISSEURS TELEVENTE	1 900
EXIDE : PART FOURNISSEURS	1 500
REMBOURSEMENT ASSURANCE	542
REFACTURATION AUX FILIALES OUVRIER ENTRETIEN	19 425
PART SALON SCAPALSACE	4 375
AVANTAGE EN NATURE VEHICULES	3 600
Total	52 770

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

IN EXTENSO AUDIT
7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava
25000 BESANÇON
RCS Lyon 401 870 936

	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription	1 000 000 10 000	1 000 000 10 000	1 000 000 10 000	1 000 000 10 000	1 000 000 10 000
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué	13 301 237 883 685 154 508 40 100 469 158 400 000	14 860 423 1 224 289 141 399 43 800 525 925 400 000	16 196 515 1 162 822 134 709 46 360 611 725 500 000	16 223 813 1 362 686 153 943 56 460 705 325 700 000	16 959 089 1 799 263 363 772 198 150 829 841
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action	68.91 46.92 40.00	103.91 52.59 40.00	98.18 61.17 50.00	115.23 70.53 70.00	123.73 82.98
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	67 2 189 646 741 791	71 2 345 992 793 744	74 2 546 806 797 524	74 2 551 718 831 083	69 2 654 783 842 465

VESOUL ELECTRO DIESEL
Société Anonyme à conseil d'administration
2 Rue Victor Dollé
70000 VESOUL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

VESOUL ELECTRO DIESEL

Société Anonyme à conseil d'administration
2 Rue Victor Dollé
70000 VESOUL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2025

À l'assemblée générale de la société VESOUL ELECTRO DIESEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VESOUL ELECTRO DIESEL relatifs à l'exercice clos le 30/09/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Inventaire des stocks afin de nous assurer de leur réalité et leur correcte valorisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre

à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Besançon, le 20 mars 2026

Le commissaire aux comptes

Raphaël MONNOT

IN EXTENSO AUDIT

IN EXTENSO AUDIT
7, rue Auguste Jourhoux - Parc Slava
25000 BESANÇON
RCS Lyon 401 870 936